

PUBLICATION LE 11 décembre 2024

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :
BOAMP

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Marc FLEURET - Président du Conseil
départemental

Place de la Victoire et des Alliés

SMGP

BP 20639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX

Tél : 02 54 08 37 63

SIRET 22360001600016

W Correspondre avec l'Acheteur



L'avis implique un marché public.

Groupement de commandes : Non

Objet	RD 920 PR 59+900 REHABILITATION D'UN OUVRAGE D'ART SUR LA BOUZANNE SUR LA COMMUNE DE TENDU
Référence	PA-2024-141
Type de marché	Travaux
Mode	Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat	Sans objet
Lieu d'exécution principal	36200 TENDU
Durée	12 mois
Description	<ul style="list-style-type: none">- Installation de l'atelier de fonçage de palplanches : 1 F- Déplacement de l'atelier de fonçage de palplanches : 5 F- Fourniture de palplanches : 75 040 kg- Mise en place des palplanches : 685 m2- Installation de l'atelier de forage de fondations profondes coulées en place : 1 F- Mise en place de l'atelier de forage de fondations profondes coulées en place : 6 U- Forage de fondations profondes coulées en place : 65 m- Reçepage de fondations profondes coulées en place : 6 U- Bétons traditionnels pour tablier C35/45 et autres structures : 340 m3- Bétons traditionnels pour appuis C30/37 et autres structures : 310 m3- Poutre dalle précontrainte C50/60- Garde corps de type S8 : 140 m- Béton Bitumineux Semi-Grenu BBSG classe 3 0/10 en couche de roulement : 200 T- Joints de chaussée/joint de dilatation : 25 m- Appareils d'appui en élastomère fretté : 325 dm3- Bossages d'appui et de vérinage : 24 U
Code CPV principal	45221119 - Travaux de rénovation de ponts

Forme	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont exigées : Non
Conditions de participation	
	Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
	Aptitude à exercer l'activité professionnelle Liste et description succincte des conditions : - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) - Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)
	Capacité économique et financière : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Formulaire de candidature
	Référence professionnelle et capacité technique : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
	Marché réservé : Non Réduction du nombre de candidats : Non La consultation comporte des tranches : Non Possibilité d'attribution sans négociation : Oui Visite obligatoire : Non
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 75 % : Prix 25 % : Valeur technique de l'offre
Renseignements	<u>Correspondre avec l'Acheteur administratifs</u> Département de L'Indre drtpe-smgp@indre.fr Tél : 02 54 08 37 56
Documents	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Règlement de consultation</u> • <u>Dossier de Consultation des Entreprises</u> <p>L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui</p>
Offres	Remise des offres le 31/01/25 à 17h00 au plus tard.
Dépôt	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Déposer un Pli dématérialisé</u> <p>Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite</p>

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour obtenir des informations complémentaires, les candidats devront faire une demande écrite via la plateforme

Point de contact (copie de sauvegarde, problèmes d'accès...) :

DGARTPE : tél : 02 54 08 37 52-54-55-56

Financement sur les crédits inscrits aux budgets départementaux.

Paiement par virement administratif dans un délai maximum de 30 jours après réception de la facture par la collectivité ou son représentant.

Groupement solidaire ou conjoint.

Dans ce dernier cas, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif, 2 cours Bugeaud CS 40410 87011 Limoges cédex

Tél : +33 555339155 télécopieur : +33 555339160

adresse mail : greffe.ta-limoges@juradm.fr

Introduction des recours

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français)
- Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative)
- Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative).
- Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative).
- Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir
- Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

Envoi le 11/12/24 à la publication